

Projet de Plan d'urbanisme et de (PUM) 2050

Rencontre de préconsultation Personnes âgées 18 septembre 2024

I. INTRODUCTION

1.1 Contexte global

Dans le cadre de la consultation publique sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM), l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé une série de groupes de discussion avec des populations cibles. Les objectifs poursuivis étaient :

- recueillir les perceptions globales sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité;
- identifier les forces et les faiblesses perçues;
- identifier les pistes d'amélioration.

D'une durée moyenne de deux heures et à partir d'un guide d'entretien, les groupes de discussion animés par l'OCPM se sont tenus entre le 6 août et le 24 octobre 2024.

1.2 Synthèse — Personnes âgées

Le présent compte rendu fait état des commentaires recueillis lors des ateliers avec des organismes œuvrant auprès des personnes âgées qui se sont tenus le 18 septembre 2024.

Les 6 personnes qui ont participé aux ateliers représentaient les organismes suivants :

- Action centre-ville
- Aînés Saint-Léonard
- Alternatives Communautaires d'Habitation et d'intervention de Milieu (ACHIM)
- Carrefour Montrose
- Centre Contactivité
- Direction régionale de santé publique de Montréal

II. FAIBLESSES

2.1 Mobilité

Général

a) Enjeux

- La mobilité est l'enjeu le plus important pour les personnes âgées.
- Les autoroutes urbaines comme la Métropolitaine (A-40) créent des barrières dans la trame urbaine qui sont difficiles à franchir, peu importe le moyen de transport utilisé.

b) Proposition et piste de réflexion

 Réaménager les autoroutes urbaines pour qu'elles ne créent pas de barrières dans la trame urbaine.

Transport collectif

a) Enjeux

- Les quartiers situés en dehors du réseau de métro sont mal desservis par le transport collectif.
- Les personnes âgées n'ont pas les mêmes habitudes que le reste de la population en matière de déplacements : elles ont des destinations différentes (centres communautaires, quartiers résidentiels, centres de soins médicaux, etc.) et voyagent à des heures différentes (en dehors des heures de pointe). Or, la répartition des lignes d'autobus et les heures de pointe ne sont pas adaptées à ces habitudes de déplacement.
- Avant la pandémie, la STM proposait un service de Navettes Or. Il s'agissait de dix lignes d'autobus dont les trajets et horaires étaient adaptés aux besoins des personnes âgées.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Permettre aux personnes âgées de descendre de l'autobus à leur destination même s'il n'y a pas d'arrêt.
- Rétablir le service de Navettes Or.

Transport adapté

a) Enjeu

Le transport adapté n'est pas assez flexible : les déplacements doivent être prévus
 24 heures d'avance sans possibilité de modifications dans un court préavis et on ne peut pas être accompagné.

- b) Propositions et pistes de réflexion
 - Proposer des horaires de transport adapté plus flexibles. Par exemple, réduire le délai de préavis nécessaire pour obtenir un transport à quelques heures le jour même.
 - Permettre aux personnes utilisant le transport adapté d'être accompagnées.

<u>Stationnement</u>

a) Enjeu

 Il n'y a pas suffisamment de places de stationnement et dans certains arrondissements, il faut des vignettes pour pouvoir se stationner sur les rues résidentielles. Pour cette raison, il est plus difficile pour les proches et les personnes aidantes de visiter les personnes âgées. Cela contribue à leur isolement.

b) Proposition et piste de réflexion

 Établir un système de vignettes pour les invités comme c'est le cas dans certains arrondissements comme Outremont.

Sécurité

a) Enjeux

- Dans les parcs, certains escaliers ne possèdent pas de rampes, ce qui cause des enjeux de sécurité pour les personnes âgées.
- L'hiver, beaucoup de personnes âgées chutent sur le trottoir ou dans la rue en raison de la neige et de la glace.
- b) Propositions et pistes de réflexion
 - Installer des rampes sur les escaliers dans les parcs.
 - Inciter les personnes âgées à installer des crampons sur leurs bottes d'hiver.

2.2 Gouvernance et inclusion

Gouvernance

a) Enjeux

- Les personnes âgées sont rarement consultées dans les projets d'urbanisme. Le plus souvent, on présuppose leurs besoins.
- On perçoit souvent les personnes âgées comme un groupe monolithique, alors qu'il y a des personnes âgées de différents groupes d'âge (65 à 74 ans, 75 à 84 ans et 85 ans et plus) avec des besoins différents.

b) Proposition et piste de réflexion

 Établir un Conseil des personnes âgées de Montréal permanent sur le modèle des tables de concertation afin de permettre aux personnes âgées d'être consultées et d'exprimer leurs besoins.

Inclusion

a) Enjeux

- De manière générale, on laisse peu de place aux personnes âgées et on a tendance à les invisibiliser.
- Certaines personnes âgées sont atteintes de handicaps qui les rendent plus vulnérables, particulièrement en situation de crise (inondations, verglas, pandémie, etc.).

b) Propositions et pistes de réflexion

- Organiser davantage d'activités intergénérationnelles afin d'intégrer les personnes âgées aux communautés.
- Recenser les personnes vulnérables afin d'assurer leur sécurité en situation de crise.

2.3 Accessibilité universelle

Mobilité

a) Enjeux

- Plusieurs personnes âgées ont des limitations fonctionnelles. L'hiver, en raison de la neige et du froid, il est donc plus pratique pour elles de se déplacer en voiture parce qu'elles peuvent se stationner à proximité de leur destination. Or, cela est de plus en plus difficile en raison du retrait de places de stationnement en faveur de voies de transport actif. Cette situation contribue à l'isolement des personnes âgées.
- Les personnes âgées ont besoin de trottoirs larges, sans obstacle et entretenus en toutes saisons. Or, les trottoirs de certains secteurs comme l'arrondissement de Saint-Léonard ne sont pas adéquats : ils sont trop étroits et mal déneigés durant l'hiver.
- Les rues piétonnes nuisent à la mobilité des personnes âgées parce qu'elles ne peuvent plus se rendre à une destination (pharmacie, clinique médicale, centre communautaire, etc.) sur ces rues en voiture, en autobus ou en transport adapté.
- Certaines personnes âgées ont besoin d'accompagnement pour se rendre à des rendez-vous médicaux en transport collectif, mais il est difficile de trouver des bénévoles pour les accompagner. Lorsqu'elles ne trouvent pas de personnes pour les accompagner, plusieurs annulent le rendez-vous.

- b) Propositions et pistes de réflexion
 - Élargir les trottoirs et s'assurer qu'ils sont déneigés rapidement et adéquatement.
 - Permettre à certains véhicules de rouler à basse vitesse sur les rues piétonnes.
 - Établir une banque de bénévoles pouvant accompagner des personnes âgées dans le transport collectif.

Services et commerces de proximité

a) Enjeux

- Le projet de PUM ne tient pas compte de la fracture numérique, soit l'inégalité dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Or, les personnes âgées sont particulièrement affectées par cette fracture numérique. Par conséquent, lorsque les calendriers d'activités et d'événements sont seulement affichés en ligne, plusieurs d'entre elles n'y ont pas accès.
- Certaines personnes âgées ne parlent ni français ni anglais. Elles ont besoin d'un service d'interprète pour aller à leurs rendez-vous médicaux. Les CIUSSS proposent une banque d'interprètes, mais les délais sont trop longs pour obtenir un service. Faute d'avoir un service d'interprète, plusieurs annulent leurs rendez-vous.
- b) Propositions et pistes de réflexion
 - Maintenir une version papier des calendriers d'activités et d'événements des arrondissements.
 - Offrir un accompagnement numérique dans les bibliothèques.
 - Mettre en place une banque réunissant tous les interprètes sur l'île de Montréal et la rendre accessible par téléphone, comme c'est le cas aux États-Unis.

Espace public

a) Enjeux

- Il n'y a pas suffisamment de bancs publics. Or, avec le vieillissement de la population, les besoins en matière de bancs publics iront croissant.
- Il n'y a pas suffisamment de toilettes publiques. Qui plus est, celles qui sont présentes sont difficiles à trouver et non accessibles pour les personnes en situation de handicap.
- b) Propositions et pistes de réflexion
 - Former un comité de personnes âgées qui arpentent les rues et les parcs pour déterminer les secteurs où il n'y a pas assez de bancs publics. L'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie a adopté cette stratégie.
 - Installer davantage de toilettes publiques.

 Indiquer l'emplacement des bancs et des toilettes publics sur les cartes de secteur affichées dans l'espace public.

2.4 Logement

a) Enjeux

- Les personnes âgées sont particulièrement affectées par la crise du logement.
 - Premièrement, elles ont, en moyenne, des revenus moins élevés que le reste de la population parce que la majorité d'entre elles ne travaille plus.
 - Deuxièmement, malgré les récents élargissements de la Loi protégeant les aînés d'évictions, ces dernières sont courantes parce que les personnes âgées ne connaissent pas leurs droits, parce qu'elles craignent des répercussions si elles les font valoir ou parce qu'elles ne veulent pas se battre. Par ailleurs, puisque beaucoup d'entre elles vivent dans le même logement depuis longtemps, leur loyer est demeuré faible. Les propriétaires exercent donc beaucoup de pression sur elles pour qu'elles déménagent ou qu'elles payent un loyer plus élevé.
 - Troisièmement, beaucoup de résidences pour personnes âgées (RPA) ferment en raison du manque de personnel ou de leur faible rentabilité.
- Certains logements privés occupés par des personnes âgées sont insalubres, les propriétaires se gardant de les rénover, de sorte à faire pression sur les locataires, les incitant à quitter.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Construire davantage de logements abordable et social pour les personnes âgées.
- Inspecter plus rapidement les logements où on a signalé un problème de salubrité.

2.5 Activités et événements

a) Enjeux

- L'isolement est un enjeu majeur pour les personnes âgées. Beaucoup d'entre elles vivent seules et ont peu de proches.
- Il est difficile d'organiser des activités et événements pour les personnes âgées dans l'espace public en raison des normes de sécurité trop rigides et des longs délais pour obtenir un permis.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Offrir davantage d'activités de loisirs pour les personnes âgées dans les centres de loisirs.
- Assouplir les normes de sécurité pour les activités et événements pour les personnes âgées sur l'espace public et raccourcir les délais pour obtenir un permis

2.6 Commerces et services de proximité

a) Enjeux

- L'insécurité alimentaire demeure un enjeu majeur pour les personnes âgées.
 Beaucoup de RPA se trouvent dans des secteurs où il y a peu d'épiceries abordables.
- Les principaux commerces et services de proximité peuvent être difficiles à trouver lorsqu'on ne connaît pas le quartier.
- b) Propositions et pistes de réflexion
 - Encourager le développement de commerces d'alimentation abordables à proximité des RPA.
 - Installer dans la ville des panneaux montrant de manière simple les principaux attraits du secteur (centre communautaire, épicerie, bibliothèque, etc.), préciser les indications pour s'y rendre de même que les distances approximatives à parcourir.

2.7 Transition écologique

- a) Enjeu
 - Les personnes âgées sont moins portées à recycler ou composter.
- b) Proposition et piste de réflexion
 - Inciter les personnes âgées à recycler et composter; les informer sur le recyclage et le compostage.

2.8 Sentiment d'insécurité

- a) Enjeux
 - Les personnes âgées éprouvent un sentiment d'insécurité dans les espaces publics plus reculés et moins visibles où vont les jeunes pour faire la fête.
 - La hausse du taux de criminalité à Montréal inquiète les personnes âgées.
- b) Proposition et piste de réflexion
 - Aménager l'espace public de manière à limiter les espaces isolés ou moins visibles.